

Franklin European Corporate Bond Fund

Catégorie I (Ydis) EUR¹ • ISIN LU0496370478 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin European Corporate Bond Fund (le « fonds ») a pour objectif de maximiser le rendement d'investissement grâce à une augmentation de la valeur de ses investissements et en générant du rendement à moyen et long terme.

Le fonds applique une stratégie d'investissement gérée activement et investit principalement dans :

- des titres de créance à court terme de haute qualité libellés en euro émis par des entreprises européennes et/ou non européennes.

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- d'autres types de titres, notamment des obligations souveraines, des titres de créance de moindre qualité et des actions
- des produits structurés tels que des titres adossés à des hypothèques ou à des actifs, des obligations adossées à des garanties et des prêts bancaires garantis
- des produits dérivés, à des fins de couverture, de gestion efficace de portefeuille et/ou d'investissement
- des titres convertibles et jusqu'à 5 % de l'actif du fonds en titres convertibles conditionnels

Le fonds utilise une méthodologie interne de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans le but d'éviter d'investir dans des émetteurs en retard dans la transition vers une économie à faible émission de carbone. Le fonds exclut de son portefeuille les émetteurs qui se situent dans les 20 % les moins performants de son univers d'investissement. Le fonds applique également des exclusions spécifiques et n'investira pas, entre autres, dans des émetteurs qui violent de manière répétée et grave le Pacte mondial des Nations Unies, qui produisent des armes controversées ou du tabac, ou qui dépassent certains seuils d'utilisation des combustibles fossiles.

Le fonds cherchera à supprimer les risques de change en couvrant en euro les investissements libellés dans d'autres devises. En prenant ses décisions d'investissement, l'équipe d'investissement du fonds s'appuie sur des analyses détaillées de sociétés et de tendances économiques dans différents pays.

Le fonds peut distribuer le revenu brut de frais. Bien que cela puisse

permettre de distribuer davantage de revenu, cela peut également avoir pour conséquence de réduire le capital.

L'indice de référence du fonds est l'indice Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates Index. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions chaque jour ouvré au Luxembourg.

Pour la catégorie d'actions de distribution présentée dans ce document, le revenu de dividendes est distribué aux actionnaires.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

Obligations : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

Produits dérivés : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

Actions : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

Couverture : stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

Produits structurés : produits financiers dont la valeur est généralement liée à un ou plusieurs actifs sous-jacents, le plus souvent créés pour satisfaire un besoin qui ne peut pas être satisfait par le seul investissement dans des instruments financiers standard disponibles sur le marché.

Profil de Risque et de Rendement



← Risque plus faible / Rendement potentiellement plus faible | Risque plus élevé / Rendement potentiellement plus élevé →

Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des obligations de qualité élevée d'entreprises situées dans des pays européens ou y exerçant une part substantielle de leurs activités. Ces titres ont historiquement prouvé une certaine stabilité dans le temps et ont bénéficié d'une exposition limitée aux

taux d'intérêt et aux fluctuations du marché des obligations. De ce fait, la performance du fonds peut fluctuer modérément dans le temps.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque de crédit : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres de créance spéculatifs à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

Risque des instruments financiers dérivés : risque de perte sur un instrument pour lequel une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

Risque de liquidité : risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Ce risque peut être déclenché par (mais pas seulement) des événements inattendus, tels que des catastrophes environnementales ou des pandémies. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0.60%
----------------	-------

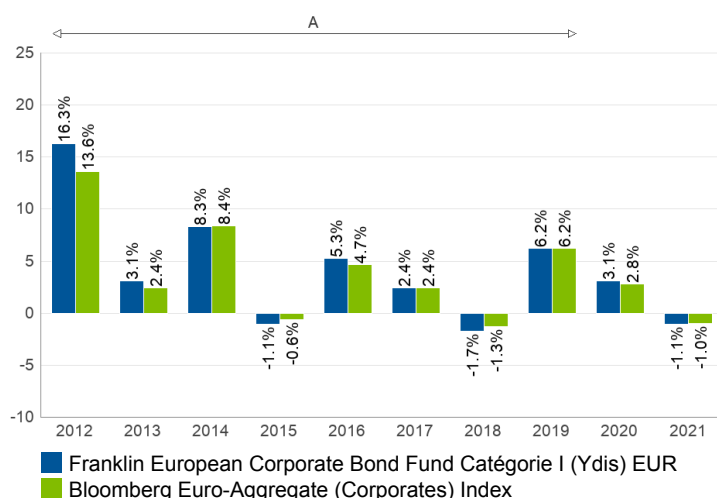
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non applicable
---------------------------	----------------

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

A: Les performances ont été réalisées dans des circonstances qui n'ont plus cours.

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2010.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftdocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg. www.fundinfo.com ou www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.